Ressources naturelles Canada
Natural Resources Canada

SERVICE CANADIEN DES FORÊTS

EN PRIMEUR

NOVEMBRE 2013

Une décennie de diversification des marchés pour les produits forestiers canadiens

Au cours de la dernière décennie, le secteur forestier au Canada a bénéficié des investissements fédéraux visant à accroître la demande de produits forestiers canadiens, au pays et à l'étranger. Ces investissements, qui ont permis de rehausser la concurrence globale du secteur, ont entraîné une série de réalisations importantes, notamment les suivantes :

- l'accroissement des ventes de produits forestiers canadiens dans les marchés hors-frontière à forte expansion, tels que la Chine et la Corée du Sud;
- l'accroissement de l'utilisation du bois dans de nouveaux segments de marché (p. ex. la construction non domiciliaire et d'immeubles de hauteur moyenne);
- la collaboration avec des partenaires visant à susciter des changements en ce qui concerne le Code national du bâtiment du Canada afin de favoriser l'utilisation plus générale du bois pour la construction d'immeubles comptant jusqu'à six étages;
- la démonstration de la polyvalence et des avantages sur le plan de l'environnement de l'utilisation du bois dans les structures à grande échelle.

Accroissement des marchés à l'étranger…

Nous vivons au sein d'une économie intégrée à l'échelle mondiale. De plus en plus, les pays du monde entier reconnaissent l'importance de faire l'exportation de leurs biens et services dans divers marchés.

Il s'agit de la stratégie que le gouvernement fédéral prône pour le secteur canadien des produits du bois depuis 2002. Cette année, le gouvernement a créé le Programme canadien d'exportation de produits du bois afin d'aider le secteur à accroître ses exportations dans les marchés traditionnels (p. ex. en Europe et au Japon) et les nouveaux marchés hors-frontière (p. ex. en Chine et en Corée du Sud). Ce programme, dirigé en partenariat avec les provinces et les associations de produits du bois, a mené un certain nombre d'activités de développement des marchés à l'intérieur de ces marchés, notamment :

- l'accroissement de la connaissance des architectes, des constructeurs de bâtiments et des rédacteurs de descriptifs concernant l'utilisation du bois dans le secteur de la construction;
- aborder les enjeux qui seraient susceptibles de limiter l'accès des produits forestiers canadiens dans un marché particulier (p. ex. les problèmes phytosanitaires, les normes de produit, les codes du bâtiment, la formation, l'assurance de la qualité);
- la participation à des activités d'extension comme les missions et foires commerciales.

Les activités ont été réalisées dans les bureaux à Shanghai, Beijing, Tokyo, Séoul, Toulouse et Londres.

Cette stratégie de diversification des marchés a aidé le secteur canadien des produits du bois à accroître, au cours de la dernière décennie, ses exportations dirigées vers certaines économies émergentes à forte expansion en Asie. Par exemple, la valeur des exportations canadiennes de produits du bois en Chine se sont accrues de près de 24 fois entre 2002 et 2012, soit à 1,4 milliard de dollars. En Corée du Sud, les exportations se sont accrues à raison de 169 %, soit à 165 millions de dollars au cours de la même période.[1]

Cette croissance a contribué à compenser une partie de la diminution de la demande aux États-Unis de bois d'œuvre canadien qui s'est produite lorsque le marché américain de l'habitation a connu un ralentissement important en 2006, dont il commence maintenant seulement à se rétablir progressivement. Cela a entraîné également une reprise de l'emploi dans le secteur forestier en Colombie-Britannique en raison des exportations vigoureuses de la province concernant les produits du bois en Chine.

En 2012, le gouvernement du Canada a continué à diversifier les marchés pour les produits forestiers canadiens par l'entremise du

[1] Source : *World Trade Atlas* (WTA). Les statistiques concernant le bois d'œuvre canadien incluses dans le WTA sont fournies par Statistique Canada.

Accroissement du pourcentage des exportations canadiennes de produits du bois (2002–2012)

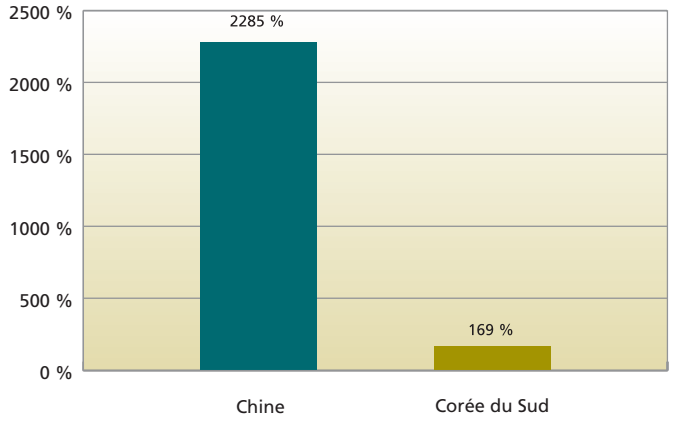

Programme de développement des marchés (PDM). Les activités de développement des marchés du PDM visent les marchés hors-frontière et nord-américains. Les marchés émergents en Inde et au Moyen-Orient ont été ajoutés aux activités hors-frontière du programme.

…et en Amérique du Nord

Afin de rehausser davantage la concurrence du secteur forestier canadien, le gouvernement du Canada appuie également, depuis 2007, les initiatives de l'industrie visant à accroître l'utilisation du bois dans les segments de marché de construction non domiciliaire (p. ex. les écoles, les établissements de santé et les établissements commerciaux) et d'immeubles de hauteur moyenne (p. ex. les immeubles comptant jusqu'à six étages) en Amérique du Nord. Cela a entraîné l'utilisation du bois dans le cadre de plus de 1 354 projets de construction non domiciliaire au Canada et aux États-unis depuis 2007, représentant environ 540 millions de dollars en nouvelles ventes pour le secteur des produits du bois.

Aborder les limites du code du bâtiment

Le gouvernement travaille également avec les organismes de réglementation et d'autres partenaires afin de susciter des changements concernant les codes du bâtiment et les normes au Canada qui limitent actuellement l'utilisation généralisée du bois pour les immeubles de plus de quatre étages.

Plus précisément, le gouvernement a financé la recherche technique qui fournira l'assise scientifique à l'appui des modifications au Code national du bâtiment du Canada (CNBC). Ces modifications, qui sont censées figurer dans l'édition 2015 du CNBC, accroîtront la hauteur et la taille des structures qui peuvent être construites en bois au Canada en comportant jusqu'à six étages. À l'heure actuelle, les immeubles en bois de six étages sont uniquement autorisés dans les provinces de la Colombie-Britannique et du Québec à la suite de modifications réglementaires qui ont été apportées récemment à leur code du bâtiment.

Afin d'accroître davantage l'utilisation du bois pour la construction immobilière, le gouvernement fédéral, en collaboration avec le Conseil canadien du bois, a également publié une déclaration d'intérêt en mai 2013 visant à encourager l'industrie canadienne de la construction à concevoir et à construire des immeubles en bois encore plus grands au pays. Ces immeubles compteraient au moins 10 étages. La déclaration d'intérêt, qui a pris fin le 18 octobre 2013, fait partie d'un plan détaillé visant à appuyer la mise à jour de la construction d'immeubles commerciaux en bois de grande hauteur en Amérique du Nord.

À l'appui de l'Initiative des immeubles en bois de grande hauteur, FPInnovations, l'institut national de recherche forestière du Canada, a également publié l'ébauche d'un guide technique pour la construction de structures en bois de grande hauteur au Canada en août 2013. Selon le guide, « grande hauteur » se définit comme étant la hauteur d'un immeuble qui dépasse de façon considérable les limites actuelles du Code national du bâtiment du Canada (CNBC) et celles qui étaient autorisées dans le passé pour le petit bois d'œuvre traditionnel.

Le guide provisoire, établi en partenariat avec un groupe de divers experts, comprend les données scientifiques les plus récentes des systèmes de bâtiments en bois. Il aborde également le rendement de ces systèmes en fonction de divers paramètres et scénarios. Le guide peut aider les équipes chevronnées de conception architecturale et construction à acquérir une meilleure compréhension des facteurs et défis uniques que l'on doit prendre en considération lors de la construction de structures en bois de grande hauteur au Canada.

Démonstration des avantages du bois pour la construction de bâtiments

Pour faire la démonstration de l'utilisation innovatrice du bois dans les applications commerciales et résidentielles, le gouvernement du Canada finance également, depuis 2009, un certain nombre de projets de démonstration des avantages du bois au Canada et dans les marchés hors-frontière. Ces projets présentent différentes solutions pour les bâtiments en bois, allant de l'utilisation de panneaux de bois lamellé-croisé ou de bois de longs copeaux lamellés aux colonnes et poutres en lamellé-collé et autres. Ils montrent également les avantages sur le plan de l'environnement de l'utilisation du bois dans le secteur de la construction.

Par exemple, le nouvel immeuble administratif du géant de l'industrie pharmaceutique GlaxoSmithKline à Québec illustre l'utilisation de nouveaux poteaux et poutres très innovateurs en lamellé-collé. Le bâtiment détient une certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) Or. Il a également été reconnu récemment par le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois), qui lui a décerné des prix dans les catégories Concept d'architecture et Développement durable. De plus, il a obtenu le prix Innovation en architecture de l'Institut royal d'architecture du Canada.

Immeuble administratif de GlaxoSmithKline. Photo gracieuseté de FPInnovations

Qu'est-ce que Cecobois?

Cecobois fait la promotion de l'utilisation du bois pour la construction non domiciliaire et d'immeubles de hauteur moyenne dans la province de Québec. Il fait partie de l'initiative nationale Wood*Works!*

Qu'est-ce que le Leadership in Energy and Environmental Design (LEED)?

LEED est un système de classement des bâtiments écologiques qui fait la promotion d'une approche holistique en matière de durabilité en reconnaissant le rendement dans cinq secteurs principaux touchant la santé humaine et la salubrité de l'environnement, soit l'aménagement durable des sites, l'économie des ressources en eau, l'efficacité énergétique, la sélection des matériaux et la qualité de l'environnement intérieur.

En ce qui concerne la construction récente de l'aile nord du bâtiment des sciences de la Terre à l'Université de la Colombie-Britannique (UBC), des panneaux de bois de longs copeaux lamellés et des poteaux et poutres en lamellé-collé ont été utilisés. Du bois lamellé-croisé a par ailleurs été utilisé pour sa toiture. Le project a reçu le prix d'excellence de BC Wood dans la catégorie des grands édifices institutionnels.

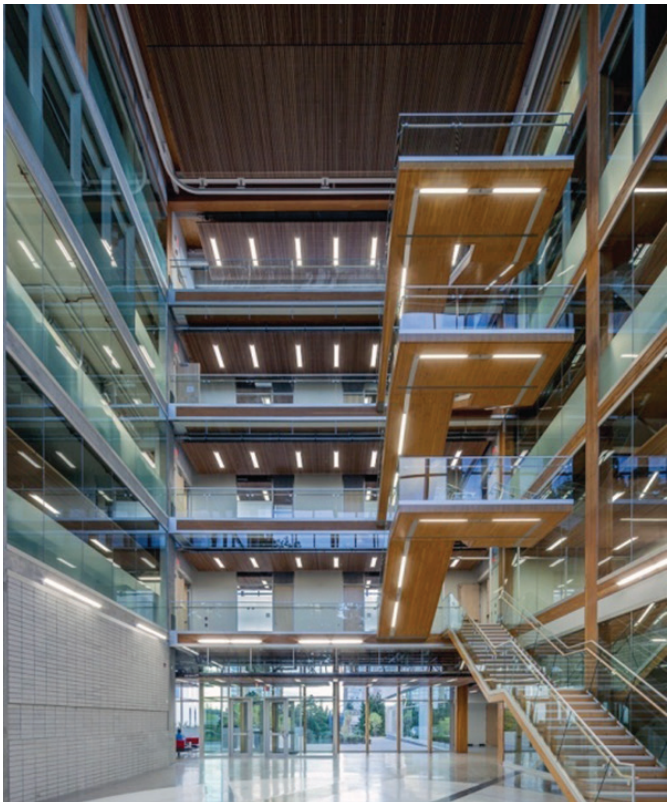

Bâtiment des sciences de la Terre de l'UBC. Photo gracieuseté de Equilibrium Consulting Inc.

Maintien de l'aide financière fédérale

À l'aide de ses investissements stratégiques dans la diversification des marchés, le gouvernement fédéral a aidé le secteur canadien des produits du bois à faire l'exportation vers un plus nombre de marchés finaux et de segments de marché différents. Cela a eu pour effet l'accroissement de la demande globale pour les produits du bois canadiens et la création d'emplois pour les travailleurs forestiers canadiens. Les investissements ont également contribué à rehausser la concurrence globale du secteur forestier canadien.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013
ISSN 1929-9931

Suivez-nous sur Twitter : @RNCan
http://twitter.com/rncan